



Les aînés transmettent leur expérience

Le pacte des générations

Margareta Annen-Ruf, membre du comité de l'ASA

Si la majorité de la société considère le vieillissement de la population comme une charge, Herbert Henzler et Lothar Späth considèrent dans leur livre «Le pacte des générations» les personnes âgées non comme un problème mais comme la solution de la transformation démographique.

Dans leur livre, les auteurs partent du fait irréversible que nous vivons toujours plus longtemps et que nous avons de moins en moins d'enfants. A juste titre, ils déclarent comme un gigantesque gaspillage le fait que des personnes âgées en bonne santé physique et mentale doivent passer des dizaines d'années dans une retraite active tandis que moins en moins de personnes actives doivent subvenir aux besoins de plus en plus de retraité(e)s. Les auteurs sont convaincus qu'une longue vie n'est pas seulement un cadeau mais également une responsabilité. A travers 23 chapitres ils montrent par des approches de solutions que nous pouvons nous accommoder sans problème avec les conséquences

de la transformation démographique. Cela ne demande pas d'ordonnances gouvernementales ni d'actions bureaucratiques mais bien l'engagement de toute la société.

Les auteurs mentionnent le grand clivage entre les peuples en expansion et ceux en régression, et que ce clivage va encore augmenter. Ils disent que la diminution des naissances et de la population est ce dont le monde surpeuplé a besoin, parce que cette population a en un siècle été multipliée par quatre pour atteindre plus de sept milliards de personnes. Ils sont d'avis que les européens peuvent devenir des pionniers dans une question cruciale pour l'avenir: montrer au reste du

monde comment des sociétés qui vieillissent et diminuent arrivent à résoudre leurs problèmes.

Voici quelques propositions parmi d'autres:

- Que la jeunesse accomplisse une année civique au profit de la société pour apprendre la vie et que les seniors accomplissent une année sociale bénévole.
- Que les seniors avec de l'expérience professionnelle aident les jeunes afin d'éviter que les élèves ayant terminé leur scolarité soient sans diplôme. En ces temps de transformation démographique l'économie a besoin de chaque femme et de chaque homme possédant une qualification.
- Considérer le «temps» comme deuxième monnaie pour la prévoyance vieillesse. Pour chaque heure d'aide, il a un bon d'une heure pour le cas où plus tard la personne a besoin d'aide.
- Organiser de l'entraide sous le thème un pour tous, tous pour un. Un nouvel équilibre entre les prestations sociales des professionnels et les citoyens.
- Une nouvelle façon de mesurer la prospérité et les prestations économiques en réévaluant la cohésion sociale, l'aide réciproque et les ser-

TABLE DES MATIÈRES

LE PACTE DES GÉNÉRATIONS	1/2
EDITORIAL	2
QUESTIONNAIRE	2-3
PLACEMENTS DE COMPENSATION AVS/AI/APG	3
LES BARRIÈRES DE LA VIEILLESSE SONT EN MOUVEMENT!	4
AGENDA	4
IMPRESSUM	4

EDITORIAL



Hans Werner
Widrig
Président de
l'ASA

«Le pacte des générations, pourquoi les personnes âgées ne sont pas le problème mais bien la solution» tel est le titre du livre rédigé par l'ancien premier ministre le Prof. Dr. h.c. Lothar Späth et par Herbert Henzel. Lothar Späth y apporte des propositions de solution concrètes et rafraîchissantes sur ce qui sera le thème de notre prochain congrès «Économie et troisième âge». Après son travail politique, Lothar Späth a transformé le combinat Karl Zeiss de l'ancienne DDR en Jenaoptik. Depuis 2003, il est actif en qualité de conseiller et de publiciste. Dans le cadre de notre Congrès ASA du 6 septembre 2012, Lothar Späth tiendra l'exposé d'ouverture à 9h 15 au Casino de Zoug.

Dans la table ronde «politique», des partenaires sociaux prendront position sur des questions de législation (AVS, 2ème pilier). La table ronde «Économie et troisième âge» traitera de nombreux aspects: continuer un travail rémunéré, est-ce désiré ou vu d'un mauvais oeil? Quelle est la situation du bénévolat? Les deux tables rondes couvrent un large éventail, ce qui produira des discussions contradictoires animées.

Malgré la «grande» salle du Casino de Zoug, la place est limitée. Les inscriptions se feront donc dans l'ordre d'arrivée. Ceci sera mentionné sur la carte d'inscription. Lors du congrès 2011 nous avons dû refuser nombre d'inscriptions de dernière heure. Inscrivez-vous assez tôt. Merci.

vices non commerciaux comme de nouvelles richesses sociales.

Pas «vieux fer»

De plus, les auteurs ont démontré que:

- Les employés âgés sont tout sauf bon pour le «vieux fer». Ils sont des ouvriers consciencieux, indispensables pour l'économie et garant de la prospérité. (augmentation de la limite du travail).
- Le nombre croissant de seniors avec leur pouvoir d'achat représentent un marché dans les milliards et en expansion. Ils sont un pilier de la conjoncture intérieure.
- Les initiatives de citoyens / les réseaux de communication, les citoyens de tout âge développent et expérimentent de nouvelles formes de participation politique dans les villes et une nouvelle manière satisfaisante de vivre ensemble.
- L'État lui-même est poussé à prendre des décisions fondamen-

tales pour faire face aux transformations démographiques. (équilibre entre les charges et les prestations entre les générations).

«Le pacte des générations», complété par des annexes, des bibliographies, des registres et par ses approches de solutions non conventionnelles est une lecture stimulante, spécialement recommandée aux politiciens et aux économistes. De plus, cet ouvrage soutient les cercles et les organisations qui s'investissent déjà maintenant pour considérer les transformations démographiques comme une chance pour l'humanité.

Le livre «Der Generationen-Pakt – Warum die Alten nicht das Problem, sondern die Lösung sind», de Herbert Henzler et Lothar Späth, est édité par le Hanser Verlag. Il est disponible en librairie.

QUESTIONNAIRE

Des personnes âgées méritent de la reconnaissance

Dr. Béatrice Spang est engagée dans la politique de la vieillesse sur plusieurs niveaux. Dans l'Interview qui suit, elle explique quels thèmes lui tiennent particulièrement à cœur.

M.A.: Béatrice, tu es présidente de l'association des retraités de Novartis (NPV), tu fais partie des organisations régionales de seniors, de l'Association Suisse des Aînés (ASA), de la commission politique du Conseil Suisse des Aînés (CSA) et tu es active dans le groupe de travail «La vieillesse dans la société». Peux-tu nous décrire un peu ce large éventail de tâches?

B.S.: Lorsque Dieter Wissler, ancien président du NPV m'a demandé si j'étais d'accord de reprendre le département des relations extérieures, le NPV n'était actif qu'à Bâle-Ville et Bâle Campagne. Notre but était de devenir rapidement membre de l'ASA et de collaborer activement au CSA.

Après que le NPV soit devenu membre de l'ASA, j'ai été élue représentante des associations dans la commission politique de l'ASA, sur proposition d'Arthur Scherler. Peu après, en 2010 eut lieu mon élection en tant que déléguée de l'ASA auprès du CSA. J'ai donc parcouru une «carrière» assez rapide dans la politique de la vieillesse. La collaboration dans tous ces différents organes me plaît beaucoup. Cependant, à côté de la présidence du NPV, cela représente une grande part de travail. De ce fait, j'ai décidé de confier les tâches régionales à un collègue.

M.A.: Comment les divers engagements régionaux et locaux d'une part et les engagements

sur le plan suisse d'autre part se complémentent-ils?

B.S.: Il se complémentent fort bien. Je peux apporter les expériences que nous faisons à Bâle dans l'élaboration de la politique des seniors et de son implémentation dans les organes fédéraux et vice versa. Par exemple, le groupe de travail se penche sur la «toxicomanie dans l'âge»; je peux faire profiter le groupe des expériences faites dans ce domaine à Bâle-Ville.

M.A.: Au CSA, tu collabores dans le groupe de travail «La vieillesse dans la société». Ce groupe s'occupe de la conservation et de la promotion de l'autonomie, de la qualité de vie et de la dignité ainsi que de la solidarité entre les générations. Qu'est-ce qui t'a motivé à collaborer dans ce groupe de travail?

B.S.: Deux raisons: premièrement, ce thème me tient particulièrement à cœur et deuxièmement ton travail de présidente de groupe me convainc totalement.

M.A.: Dans notre société, on n'accorde pas une grande importance à la vieillesse. D'un côté les «riches vieux» défraient régulièrement la chronique des médias et de l'autre côté, ils sont ceux qui génèrent les coûts, surtout dans le domaine de la santé. Ils devraient payer des primes de caisse-maladie plus élevées. Pour la garantie de la survie de l'AVS plusieurs variantes sont à l'étude, comme travailler plus longtemps, augmenter la TVA ou encore baisser les rentes. Que penses-tu de tout cela

B.S.: J'apprécierais beaucoup si la politique et la société actuelle se rendaient enfin compte à quel point l'actuelle génération des retraités s'est comportée de manière solidaire lorsqu'elle était active. Je ne citerai que l'AVS. En tant que femme mariée, j'ai travaillé pendant des dizaines d'années à 100%. Pendant toutes ces années, j'ai payé l'AVS



PERSONNEL

Béatrice Spang est pharmacienne. Elle a passé sa jeunesse à Berne, elle y a fait ses écoles et étudié à l'université. Elle a passé son doctorat à l'EPF de Zurich. C'est aussi là qu'elle a fait la connaissance de son mari. Elle a occupé plusieurs postes chez CIBA-Geigy, CIBA et Novartis. Entre autres, elle a été la responsable sur un plan mondial du développement et des examens cliniques des médicaments contre le cancer (Oncologica) jusqu'à leurs mises sur le marché dans les pays les plus importants.

Depuis 2007, elle est responsable des relations extérieures de l'association des retraités de Novartis (NPV). Dès 2011, elle a repris la présidence de cette association qui compte 4500 membres.

Béatrice vit avec son mari à Riehen. En été elle aime faire des randonnées; en hiver elle s'adonne au ski et aux tours en raquette.

sur un salaire dépassant largement la limite de l'AVS. Maintenant que je touche l'AVS, cette dernière nous verse une rente de couple qui ne correspond pas même au maximum pour couples. Ceci parce que le nombre d'années de versements de mon mari ne correspond pas au maximum, bien que mon mari a toujours travaillé à 100% et versé des cotisations de loin supérieures à la limite. Mes versements à l'AVS ont donc été dans leur grande majorité des versements de solidarité. Beaucoup de femmes mariées ayant travaillé à 100% sont dans le même cas. Je trouve choquant et injuste qu'un couple en concubinage touche deux rentes individuelles de 100% chacune alors qu'un couple marié où les deux ont travaillé et versé 200%, ne touche qu'une rente de couple

de 150%. Je serais heureuse si, lors de la prochaine révision de l'AVS on pouvait enfin corriger cette injustice envers les femmes mariées qui travaillent et envers les couples mariés où les deux travaillent.

M.A.: Quels sont tes vœux envers la politique et envers la société?

B.S.: J'aimerais que la société et la politique ne considèrent les personnes âgées non seulement comme des générateurs de coûts, mais réalisent que les seniors ont beaucoup contribué pour que la société actuelle bénéficie d'un bien-être, qu'ils se sont comportés particulièrement solidaires avec la génération de leurs parents et que de nos jours, ils contribuent encore grandement au bien-être de la société.

Resultats positifs des placements de compensation AVS/AI/APG pour l'année 2011

En dépit des fortes turbulences qu'ont traversé les marchés économique difficile, l'année 2011 des Fonds de compensation AVS/AI/APG présente un rendement net positif sur la fortune globale de 1,20 pourcent. Le résultat sur le capital investi, qui ne comprend pas les liquidités, se montre même à +1.53 pourcent.

Les résultats obtenus peuvent être qualifiés de réjouissants. Ce sont en particulier les mesures prises en cours d'année dans le domaine de la gestion du risque ainsi que dans la couverture des devises qui ont contribué à ces rendements comparativement favorable.



Les aînés sont un facteur économique dont l'importance va en grandissant

Les barrières de la vieillesse sont en mouvement!

Margareta Annen-Ruf, membre du comité de l'ASA

M.A. Avec sa motion «Stop au gaspillage des talents» le conseiller national Maximilian Reimann, exige en 2011 de l'État, de l'économie et de la société de tirer davantage de profits du potentiel de travail des personnes âgées. (voir aussi le bulletin ASA 2/2011). Il voit une certaine amélioration dans ce domaine. Le texte qui suit est repris, légèrement raccourci, des VAAS-News 1/2012.

Pour Reimann –membre de l'association argovienne des seniors actifs (VAAS) – il est nécessaire de procéder à des améliorations légales. La nécessité d'agir est particulièrement urgente dans le droit du travail, dans le domaine fiscal et dans les assurances sociales. Les limites d'âge légalement rigides ou fixées contractuellement sont particulièrement choquantes dans l'exercice d'une activité professionnelle.

A l'aide de deux exemples, Reimann montre que la tendance va

dans le bon sens. Dans le domaine judiciaire, des barrières d'âge discutables ont été supprimées. Le premier concerne le tribunal fédéral. Tous les juges, même ceux du tribunal pénal fédéral, du tribunal administratif fédéral et du tribunal fédéral des brevets peuvent exercer leur fonction jusqu'à la fin de l'année civile de leur 68ème anniversaire. Cela représente tout de même trois ans de plus qu'auparavant. Les problèmes de prévoyance vieillesse ont été adaptés en conséquence. Le canton du Tessin va encore plus loin. Par une votation populaire les citoyens ont décidés de conserver la cour d'assises mais ont supprimé toute limite d'âge. Initialement le conseil d'état voulait placer une li-

mite à 70 ans. Il va de soi que seul un petit nombre de seniors feront partie de la cour d'assises tessinoise. Il en va de même pour les tribunaux fédéraux. Il ne faut cependant pas sous-estimer l'impact de cette nouvelle réglementation, surtout sa justification. Les tessinois sont euphoriques: Sans barrière d'âge, toutes les franges de la population peuvent être jurés. De plus, les seniors ont plus d'expérience et plus de temps pour étudier les documents, étude qui est devenue obligatoire. En fait, c'est du baume pour les seniors qui veulent encore travailler!

AGENDA

→ **Session de la fraction ASA**

mardi, 6 mars 2012, 10h45, Berne
mardi, 15 mai 2012, 10h45, Berne

→ **Assemblée des délégués du CSA**

vendredi, 23 mars, 2012, 10h45
vendredi, 25 mai, 2012, 10h45, Berne, Ittigen

→ **Assemblée des délégués de l'ASA**

mercredi, 28 mars 2012, Schützenhaus, Bâle

→ **Conférence des présidents de l'ASA**

mercredi, 2 mai 2012, Zurich

→ **Congrès d'automne**

Jeudi. 6 septembre 2012, Casino Zoug
thème: «Économie et Age»

Indicateurs de qualité: recensement de tous les hôpitaux suisse

Be.:La dernière édition des «Indicateurs de qualité pour les hôpitaux suisses» recense pour la première fois, les données de l'ensemble des 166 hôpitaux de soins aigu en Suisse. Il est aussi possible de connaître le nombre de cas, divers pourcentages ainsi que le taux de mortalité relatif à certaines pathologies et de procéder à des comparaisons entre les différents hôpitaux en consultant le site Internet de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) www.bag.admin.ch.



IMPRESSUM

Rédaction

Margareta Annen-Ruf

téléphone 033 251 36 13

Margareta.annen-ruf@bluewin.ch

Production

Lithouse, 3013 Berne

ASA Association Suisse des Aînés-bureaux/secrétariat

Mischelistrasse 17, case postale 46
4153 Reinach BL 2

téléphone 061 713 04 22

fax 061 713 04 21

Info@seniorenfragen.ch

www.seniorenfragen.ch